



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 8) — *Loi sur la réduction du phosphore (modification de la Loi sur la protection des eaux)/The Phosphorus Reduction Act (Water Protection Act Amended);*

(M^{me} la ministre MELNICK)

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (renseignements fournis dans la langue des employés)/The Labour Relations Amendment Act (Information in Employee's Language).*

(M^{me} TAILLIEU)

Présentation et lecture de pétitions :

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate à coopérer afin que les Manitobains apprennent pourquoi le gouvernement n'a pas agi malgré ce qu'il savait et à envisager de tenir une enquête publique sur le fiasco du Fonds Crocus. (M. Goodmanson, A. Mateo, C. Karamchand et autres)

M. MCFADYEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Éducation et le premier ministre à envisager de prévoir des terrains et des fonds en vue de la construction de nouvelles écoles répondant aux besoins des habitants du nouvel ensemble résidentiel du gouvernement provincial à Waverly West, ce qui permettrait aux enfants qui fréquentent les écoles de la région du sud-ouest de Winnipeg qui sont situées près de leurs foyers de continuer de fréquenter celles-ci. (M. Barnabé, M. McDonald, D. Scollnick et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'achèvement des travaux de division de la route transcanadienne à Headingley en 2008 une priorité du gouvernement provincial et qu'il envisage d'examiner la possibilité de prendre d'autres mesures visant à améliorer la sécurité des automobilistes pendant ces travaux. (R. Ammeter, T. Gantzert, K. Cutts et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager le financement adéquat à long terme du facteur d'équivalence pour assurer que les professeurs à la retraite de même que les futurs retraités reçoivent une prime de vie chère raisonnable. (M. Young, Y. Collins, S. Allens et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. JENNISSEN, BRIESE, NEVAKSHONOFF, EICHLER et MALOWAY font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la campagne publicitaire « Un Manitoba vibrant d'énergie » sera examinée le jeudi 6 décembre 2007.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} BRAUN voulant que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la deuxième session de la trente-neuvième Législature du Manitoba.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. MCFADYEN voulant que la motion principale soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore que le gouvernement :

- a) ait ordonné à tort à Hydro-Manitoba de construire la ligne de transport d'électricité BiPole III du côté ouest de la province, entraînant ainsi des coûts supplémentaires de plus de 500 millions de dollars, une perte d'électricité de 40 mégawatts et plus de 17 millions de dollars de perte annuelle de revenu provenant de la vente d'électricité;
- b) ait refusé de fournir des réponses aux 34 000 Manitobains qui ont perdu plus de 100 millions de dollars de leurs épargnes à cause du scandale du Fonds Crocus;
- c) n'ait pas réussi à garantir que la sécurité des enfants qui sont sous la tutelle du ministère des Services à l'enfant et à la famille constitue une priorité;
- d) ait mal géré le système des soins de santé, ce qui a causé une pénurie de professionnels de la santé, une lourde bureaucratie, de longues périodes d'attente pour les tests de diagnostic et les traitements ainsi que la fermeture de 14 salles d'urgence en région rurale;
- e) ait gaspillé 3 millions de dollars à la campagne publicitaire Vibrant d'énergie qui s'est avérée inefficace;
- f) soit demeuré inactif à l'égard de la compétitivité du Manitoba face aux autres provinces de l'ouest, particulièrement la Saskatchewan;
- g) n'ait pas réussi à faire du Manitoba une province attrayante pour nos jeunes, ce qui a poussé 35 000 Manitobains à quitter le Manitoba pour chercher un meilleur avenir dans d'autres provinces;
- h) dépende de plus en plus des paiements de transfert du fédéral;

- i) ait annulé le plan du gouvernement précédant visant le remboursement de la dette et qu'il n'ait pas consacré une partie du transfert fédéral record à la réduction de la dette, léguant ainsi cette dernière à nos enfants et à nos petits-enfants;
- j) n'ait pas su faire face au nombre sans précédent de fusillades et de criminels qui possèdent illégalement des armes à feu;
- k) n'ait pas déployé assez d'efforts à la mise sur pied de stratégies visant à aider le secteur agricole à faire face à ses problèmes, tels que les effets de l'augmentation de la valeur du dollar canadien, les coûts élevés des facteurs de production et les effets possibles de l'étiquetage du pays d'origine;
- l) n'ait pas réussi à encourager et à promouvoir une économie rurale forte et dynamique;
- m) n'ait pas su faire face efficacement aux défis continus qui se présentent à lui sur le plan de l'infrastructure dans des domaines clés, tels que les ponts, les routes, le traitement des eaux et des eaux usées ainsi que dans les télécommunications, telle que l'accessibilité aux services à large bande dans les régions rurales;
- n) n'ait pas su adopter de stratégie à long terme visant à répondre aux besoins en infrastructure du secteur de l'éducation dans les collectivités à forte croissance;
- o) sous-finance nos établissements postsecondaires de façon chronique depuis presque dix ans;
- p) n'ait pas donné suite à des initiatives environnementales importantes malgré d'innombrables déclarations et promesses en ce sens, y compris l'amélioration de l'état de santé du lac Winnipeg, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la mise en œuvre d'une proposition du parti progressiste conservateur visant l'établissement d'un système de consignation des contenants de boissons;
- q) n'ait pas mis fin à la médecine de couloir, n'ait pas établi de poste de Commissaire à la protection de la vie privée et n'ait pas su renforcer la sécurité de nos collectivités malgré les promesses faites en ce sens;
- r) ait démontré un manque d'équité et de responsabilité dans des secteurs importants du gouvernement tels que l'attribution de contrats, les comités législatifs et la législation relative aux élections et à la protection de la vie privée;
- s) ait fait preuve d'un manque de respect envers le rôle du gouvernement provincial en agissant à titre de promoteur immobilier et en employant l'argent des contribuables de façon risquée;
- t) ait mal géré Logement Manitoba et n'ait pas su améliorer les conditions déplorables dans lesquelles doivent vivre les Manitobains à faible revenu qui dépendent des logements sociaux, telles que les punaises des lits, la moisissure ainsi que la violence chronique et les activités liées aux drogues,

et qu'il ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M. SCHULER, M^{mes} SELBY et TAILLIEU, M. le *ministre* BJORNSON, M^{me} ROWAT ainsi que M^{me} la *ministre* ALLAN interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

POUR

BOROTSIK
BRIESE
CULLEN
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON

HAWRANIK
LAMOUREUX
MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
STEFANSON
TAILLIEU..... 21

CONTRE

ALLAN
ASHTON
BLADY
BJORNSON
BRAUN
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
DOER
HOWARD
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI
LEMIEUX
MACKINTOSH

MALOWAY
MARCELINO
MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WOWCHUK..... 32

Le débat sur la motion principale se poursuit.

M^{me} STEFANSON intervient. M. le *ministre* RONDEAU exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. GRAYDON présente les questions écrites (n^{os} 1 à 5) qui suivent :

1. Le ministre de l'Infrastructure et des Transports peut-il répondre aux préoccupations reliées à la sécurité du public et indiquer à quel moment le pont Letellier qui se situe sur la route n^o 201 sera remplacé?
2. Le ministre de l'Infrastructure et des Transports confirmera-t-il que le pont qui remplacera le pont Letellier situé sur la route n^o 201 aura deux voies et que sa limite de charge sera celle d'une route de catégorie A1?
3. Le ministre de l'Infrastructure et des Transports confirmera-t-il les coûts du remplacement du pont Letellier situé sur la route n^o 201?
4. Le ministre des Affaires autochtones et du Nord peut-il indiquer si des discussions ont été amorcées avec la Première nation Anishinabe de la rivière Roseau afin de répondre aux préoccupations qu'elle a soulevées dans une lettre datée du 5 novembre 2007 portant sur le remplacement du pont Letellier situé sur la route n^o 201?
5. Le ministre de l'Infrastructure et des Transports peut-il nous dire où en sont les négociations territoriales entre le gouvernement ainsi que le producteur agricole qui se trouve à l'extrémité ouest du pont Letellier situé sur la route n^o 201 et la Première nation Anishinabe de la rivière Roseau et qui sont tous deux touchés par le remplacement du pont?

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes